

## PRESENTATION DES EPREUVES

### à l'attention des examinateurs-postulants du Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur

Le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur est un diplôme de niveau IV (niveau baccalauréat) qui sanctionne une formation de deux ans comportant 950 heures d'enseignement théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique.

## EPREUVES DE CERTIFICATION

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification. Chacun des domaines comporte une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie.

Les épreuves comprennent :

- domaine de certification 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion ;
- domaine de certification 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique ;
- domaine de certification 3 : entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat ;
- domaine de certification 4 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 1, 3 et 4 comportent chacun une évaluation organisée en cours de formation par les centres de formation.

Chaque domaine de certification doit être validé séparément. Un domaine est validé lorsque le candidat obtient une note moyenne d'au moins 10 sur 20 pour ce domaine.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 1 partie 1 : présentation et soutenance d'une note de réflexion**  
*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 1 partie 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé*

↳ **DC 1-1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer les capacités de réflexion du candidat sur l'accompagnement éducatif et social.

Soutenance orale d'une note de réflexion : avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ sa note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 20 minutes**

- **écrit** : **coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral** : **coefficient 1**



## LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

### ➤ **Etablir une relation.**

Savoir prendre en compte la situation de la personne ou du groupe.  
Savoir observer les attitudes et comportements des usagers.  
Savoir développer une écoute attentive et créer du lien.  
Savoir identifier et réguler son implication personnelles.

### ➤ **Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités.**

Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe.  
Savoir repérer et respecter les déficiences, incapacités, handicaps et les facteurs qui font obstacle au parcours individuel des personnes.  
Savoir proposer et mettre en œuvre des activités susceptibles de permettre la progression de la personne aidée dans le respect de ses droits et aspirations.  
Savoir s'interroger et interroger les dimensions éthiques ou déontologiques impliquées dans les pratiques.  
Savoir favoriser l'expression et la communication.

### ➤ **Assurer une fonction de repère et d'étayage.**

Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective.  
Savoir utiliser des techniques de gestion de conflits.  
Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence.

## **DOMAINE DE CERTIFICATION 1 partie 2 : évaluation des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe**

*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 1 partie 2 : accompagnement social et éducatif spécialisé*

### ↪ **DC 1-2 : Epreuve en cours de formation** : évaluer les capacités d'animation du candidat.

Evaluation par le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences « animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « concevoir et mener des activités de groupe ». Détermination des notes effectuées à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.

Modalités de l'épreuve : lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, des activités conduites par le stagiaire et de la formalisation qu'il en fournit. Cette évaluation est réalisée à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.

**coefficient : 1**

## ↪ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

### ➤ **Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service.**

Savoir utiliser les actes de la vie quotidienne et de la vie collective comme support des apprentissages.  
Savoir repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées.  
Savoir prévenir et repérer les situations de maltraitance.  
Savoir inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne.

### ➤ **Concevoir et mener des activités de groupe.**

Savoir inventer et organiser des activités dans une visée socio-éducatives.  
Savoir analyser les besoins des personnes et contraintes des activités.  
Savoir élaborer, gérer et rendre compte du budget des activités menées.  
Savoir respecter le cadre juridique des activités.



**DOMAINE DE CERTIFICATION 2 : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique**  
*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé*

↪ **DC 2 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : déterminer si le candidat a su construire au cours de sa formation un positionnement professionnel.

Entretien avec deux membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du moniteur-éducateur à partir du dossier de stages comprenant :

- les projets de stages du moniteur-éducateur;
- les évaluations des stages réalisés par les terrains de stage ;
- le compte-rendu de la visite de stage ;
- un écrit du moniteur-éducateur pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (environ 5 pages).

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 30 minutes**

**coefficient : 1**

↪ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

➤ **Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives.**

Savoir collecter des données et des observations.

Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis.

Savoir évaluer ses actions dans le cadre du projet éducatif.

Savoir réajuster son action en fonction de cette évaluation.

Savoir faire des propositions pour l'élaboration du projet éducatif.

➤ **Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif.**

Savoir mettre en œuvre des activités dans le respect du projet éducatif.

Savoir prendre en compte les ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution.

Savoir prendre en compte la place et le rôle des familles.

Savoir anticiper les difficultés, ajuster et réguler les actions.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 3 partie 1 : entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat**

*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 3 partie 1 : travail en équipe pluriprofessionnelle*

↪ **DC 3-1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : évaluer les capacités du candidat à réunir des informations pertinentes sur un domaine professionnel donné et à les mettre en forme.

Entretien à partir d'un dossier, élaboré par le candidat, se rapportant à un domaine professionnel abordé sous divers angles. Le dossier ne devra pas excéder 20 pages.

Modalités de l'épreuve : **épreuve orale** d'une **durée de 20 minutes**

- **écrit : coefficient 1** (note attribuée avant l'audition du candidat)
- **oral : coefficient 1**



## LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

### ➤ **Elaborer, gérer et transmettre de l'information.**

Savoir sélectionner des informations pour les transmettre en protégeant la vie privée des personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies.

Savoir traiter et conserver des informations.

Savoir donner du sens aux informations pour une aide à la décision.

Savoir argumenter des propositions.

Savoir utiliser les nouvelles technologies.

Savoir rédiger les comptes rendus des situations éducatives.

### **DOMAINE DE CERTIFICATION 3 partie 2 : évaluation des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle**

*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 3 partie 2 : travail en équipe pluriprofessionnelle*

↪ **DC 3-2 : Epreuve en cours de formation** : évaluer les capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Evaluation par un site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluriprofessionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « s'inscrire dans un travail d'équipe ». Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.

Modalités de l'épreuve : lors d'un **entretien oral**, évaluation, réalisée sur le terrain, à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.

**coefficient : 1**

## LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :

### ➤ **S'inscrire dans un travail d'équipe.**

Savoir coopérer avec d'autres professionnels de son service, solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences.

Savoir transmettre ses propres observations.

Savoir confronter ses observations.

### **DOMAINE DE CERTIFICATION 4 partie 1 : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles**

*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 4 partie 1 : implications dans les dynamiques institutionnelles*

↪ **DC4-1 : Epreuve en centre d'examen organisée par le recteur** : connaissance des politiques sociales, des cadres juridiques et institutionnels de l'action sociale.

Etude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (20 lignes maximum). Les principaux axes de réponse attendus sont indiqués au candidat (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis, etc...). Le candidat aura le choix entre deux situations proposées.

Modalités de l'épreuve : **épreuve écrite** d'une **durée de 1h30**

**coefficient : 1**



↳ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

➤ **Etablir une relation professionnelle avec les partenaires.**

Savoir se présenter et présenter son service.

Savoir accueillir.

Savoir adapter son mode de communication aux différents partenaires.

➤ **Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.**

Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux.

Savoir capitaliser les expériences professionnelles.

Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles.

Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels.

**DOMAINE DE CERTIFICATION 4 partie 2 : composition sur le cadre institutionnel et la position du moniteur-éducateur**

*correspondant au DOMAINE DE COMPETENCE 4 partie 2: implications dans les dynamiques institutionnelles*

↳ **DC4-2 : Epreuve en cours de formation** : vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles.

Evaluation d'un écrit sur le repérage du cadre institutionnel et la position du moniteur-éducateur par rapport aux missions de l'institution à partir d'une expérience de terrain (stage ou exercice professionnel).

Modalités de l'épreuve : épreuve organisée par l'établissement de formation en fonction de son projet pédagogique

**coefficient : 1**

↳ **LES COMPETENCES ATTENDUES ET LEURS INDICATEURS :**

➤ **Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet.**

Connaître le cadre juridique et les missions de l'institution.

Connaître le projet institutionnel et/ou associatif.

Savoir identifier les différents acteurs.

Savoir établir avec ces acteurs les relations nécessaires et justifiées par la mission confiée.